

Zeitschrift: Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
Band: 37 (1950)
Heft: 8: Werkbund-Ausstellung in Zürich

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

WERK

Schweizer Monatsschrift für Architektur, Kunst
und künstlerisches Gewerbe
Herausgegeben vom Bund Schweizer Architekten

August 1950 / 37. Jahrgang / Heft 8

INHALT

Werkbund-Ausstellung 1950

Die Werkbund-Ausstellung im Kunstgewerbemuseum Zürich, von Johannes Itten	226
Studien über Stuhl- und Sitzformen, von Willy Guhl	230
Grundsätzliches zur Situation des Kunstgewerbes in der Schweiz, von Willy Rotzler	236
«Trigon», ein Legespiel, von Wilhelm Kienzle	245
Arbeitersiedlung Boldern bei Männedorf. Architekten: Hans Escher und Robert Weilenmann SIA, Zürich	250
Projekt für Turmhäuser in Zürich von Max Bill SWB, Architekt, Zürich	250
Bemerkungen zum Theaterbau, von Ernst F. Burckhardt	254
Projekt eines Volkstheaters in Zürich von Ernst F. Burckhardt, Arch. BSA, Zürich	254
Mehr Aufträge für bildende Künstler, von Otto Zipfel	257
Werk-Chronik	Ausstellungen *99*
	Kunstnotizen *109*
	Verbände *109*
	Tagungen *111*
	Wettbewerbe *112*

Mitarbeiter dieses Heftes: Ernst F. Burckhardt, Arch. BSA, Zürich; Willy Guhl SWB, Innenarchitekt, Zürich; Johannes Itten, Direktor des Kunstgewerbemuseums und der Gewerbeschule, Zürich; Wilhelm Kienzle SWB, Innenarchitekt, Lehrer an der Kunstgewerbeschule, Zürich; Dr. W. Rotzler, Assistent am Kunstgewerbemuseum, Zürich; Dir. O. Zipfel, Delegierter des Bundesrates für Arbeitsbeschaffung, Bern.

Redaktion, Architektur: Alfred Roth, Architekt BSA, Zürich. *Stellvertreter:* Alfred Altherr, Architekt BSA, Zürich. *Bildende Kunst und Redaktionssekretariat:* Dr. Heinz Keller, Konservator, Winterthur.

Druck, Verlag, Administration, Inseratenverwaltung: Buchdruckerei Winterthur AG.

Alle Einsendungen sind zu richten an das Redaktionssekretariat, Winterthur, Technikumstraße 81, Tel. 22252. Nachdruck aus dem «Werk», auch mit Quellenangaben, ist nur mit Bewilligung der Redaktion gestattet.

Offizielles Organ des Bundes Schweizer Architekten
Obmann: Alfred Gradmann, Architekt BSA, Hönggerstrasse 148, Zürich 10

Offizielles Organ des Schweizerischen Werkbundes
Zentralsekretariat: Bahnhofstrasse 16, Zürich

Offizielles Organ des Schweizerischen Kunstvereins
Präsident: Prof. Dr. Max Hugger, Konservator des Kunstmuseums Bern

RÉSUMÉS FRANÇAIS

un modernisme non moins inauthentique. Certes, quelques solutions heureuses permettent de garder de l'espérance, mais à la condition qu'on les généralise.

Le «trigone» 245

par Wilhelm Kienzle

Tout dans l'univers manifeste une idée divine, que les hommes des anciens âges tentèrent d'exprimer par des symboles mathématiques. Pour les mathématiciens grecs, l'une des lois divines était la proportion définie par la «section dorée» (1 : 1,618033), qui est celle de deux fragments d'une droite dont le mineur est au majeur comme celui-ci à leur somme. Majeur et mineur peuvent être en outre l'hypothénuse et le petit côté d'un triangle rectangle. Leur angle est le facteur premier des figures que l'on peut composer avec les éléments du jeu de patience dénommé «trigone», qui, s'il peut déjà divertir les enfants et éduquer le sens des proportions, invite de plus les adultes à réfléchir aux vérités fondamentales.

Remarques sur la construction des théâtres 254

par E. F. Burckhardt

Notre type courant de théâtre remonte au théâtre baroque encadrant la scène et la séparant de la salle. Le fait d'être vu y compte au moins autant que celui de voir. Ce type suppose une société aristocratique, l'existence d'une cour, et ne correspond donc plus à nos besoins. Et cependant aucun théâtre permanent n'a renoncé à cette forme périmée, malgré quelques essais de libération partielle allant du théâtre de Besançon (1775) à celui de Bayreuth (1876). Le projet d'un Théâtre du Peuple pour la ville de Zurich (2000 places prévues) tente la création d'un ensemble permettant aussi bien la «scène encadrée» que la «scène dans la salle», le «rideau» pouvant être obtenu par des jeux de lumière. — Sans doute, l'architecture ne peut à elle seule modifier le style des représentations, qui est affaire de mise en scène. Les recherches expérimentales devraient se faire sur une scène d'essai.

Pour plus de commandes aux peintres et sculpteurs 257

par Otto Zipfel

Dans ce texte déjà publié en décembre 1949 dans le «Bulletin d'information du délégué aux possibilités de travail», mais que «Werk» a tenu à reproduire, l'auteur rappelle d'abord que notre époque ne connaît plus de princes amis des arts, d'où la situation précaire de tant d'artistes, résultat du divorce contemporain entre l'art et la vie sociale. Or, l'art n'a pas seulement besoin de vivre pour lui-même, mais encore pour le sain équilibre de la civilisation en général. Comment amener, d'une part, les instances démocratiques de l'Etat et des communes ainsi que les grandes entreprises de la vie économique, et, d'autre part, les classes moyennes, que leur aisance mettrait de plus en plus en mesure d'agir utilement, à s'intéresser davantage aux créations des artistes? A cet effet, une commission fut constituée en 1947, afin d'examiner les moyens d'accroître le nombre des commandes aux peintres et sculpteurs. Nombre d'administrations et de services publics, dont les P.T.T., se sont déclarés prêts à affecter 1 % de leur budget à cet ordre de commandes, ces crédits ne devant pas seulement trouver leur emploi pour l'embellissement des constructions nouvelles, mais encore des bâtiments déjà existants. En outre, les administrations publiques ou privées de même que les associations les plus diverses (amicales sportives, etc.) pourraient avantageusement charger de vrais artistes de concevoir leurs actes, diplômes, invitations, récompenses, etc. Bien entendu, un tel effort ne doit en aucun cas aboutir à patronner des formes d'art «dirigées» par l'Etat ou les administrations, non plus qu'à favoriser une banalisation de la création artistique. Il s'agit au contraire d'aider les vrais artistes. Il s'agit surtout, et c'est là le problème central, de faire pénétrer l'art dans des couches de plus en plus nombreuses du public. Tâche, donc, sous cet aspect, essentiellement éducative. De grands progrès pourraient être réalisés grâce à la généralisation de guildes artistiques comme il s'en est déjà créé à Zurich.